

DOCUMENT 2.2 : Terminologie du budget fédéral

Vous trouverez ci-dessous certains des termes et concepts clés associés au budget du gouvernement fédéral. Passez-les en revue à l'avance ou regardez les vidéos « Bases budgétaires ».

GÉNÉRAL

- **Budget** : Un plan financier ou des prévisions qui montrent la répartition des sommes à recevoir et des sommes à dépenser pour une période donnée. Le gouvernement fédéral produit généralement un budget annuel au printemps.
- **Budget équilibré** : Lorsque le montant des revenus équivaut au montant des dépenses.
- **Déficit** : Lorsque le gouvernement a plus de dépenses que de revenus et doit emprunter pour combler le manque à gagner.
- **Dette** : Le montant d'argent emprunté au fil du temps et que le gouvernement doit rembourser.
- **Économie nationale** : La richesse et les ressources d'un pays, liées à la production et à la consommation de biens et de services.
- **Stimulus**: Parfois, le gouvernement essaie de stimuler les activités économiques par des dépenses et des investissements.

DÉPENSES

- **Paiements de transfert** : Une partie des dépenses du gouvernement fédéral est attribuable à des transferts versés à des personnes, aux gouvernements provinciaux et territoriaux, et à d'autres groupes.
- **Transferts à des particuliers** : Comprend les prestations aux aînés, les prestations d'assurance-emploi (AE) (pour ceux qui sont au chômage ou incapables de travailler) et les allocations pour enfants.
- **Transferts provinciaux/territoriaux** : Il y a trois grands types de transferts aux provinces et territoires.
 - Le **Transfert canadien en matière de santé** prévoit un financement à long terme des programmes et services de santé.
 - Le **Transfert canadien en matière de programmes sociaux** comprend un financement pour les études postsecondaires, les programmes et services sociaux pour les enfants, comme les services de garde.
 - Les **programmes de péréquation** sont liés aux paiements visant à combler les écarts économiques entre les provinces et à fournir à tous les Canadiens des services publics relativement comparables (ce programme est controversé car il existe des désaccords sur la structure et la formule des paiements).
- **Autres transferts** : Paiements versés aux agriculteurs et aux producteurs agroalimentaires, et à d'autres groupes pour l'aide étrangère et les infrastructures (structures physiques et organisationnelles, comme les bâtiments, les routes et les équipements électriques).
- **Dépenses de programme** : Le coût d'exploiter environ 125 ministères, agences et sociétés d'État (entreprises appartenant au gouvernement).
- **Intérêt sur la dette nationale (dette publique)** : Intérêts s'appliquant à la dette du Gouvernement du Canada (argent emprunté mais pas encore remboursé).

SOURCES DE REVENUS

- **Impôts** : Le gouvernement fédéral perçoit de l'argent auprès de différentes sources pour payer ses dépenses.
 - **Impôt des particuliers** : Argent perçu auprès des particuliers en fonction de l'argent qu'ils ont gagné par leur emploi ou des investissements.
 - **Impôt des sociétés**: Argent perçu auprès des entreprises; les sommes sont calculées en tant que pourcentage de leurs profits (revenus excédentaires).
 - **Taxe sur les produits et services** : Ajoutée au coût des achats, notamment sur les vêtements et leçons liées à une activité sportive.
 - **Autres taxes** : Comprend les droits de douane, les taxes sur le carburant et les taxes sur l'alcool et le tabac.
- **Cotisations à l'assurance-emploi (AE)** : Le gouvernement fédéral perçoit des cotisations d'assurance-emploi (AE) auprès des employeurs et des employés pour financer les prestations d'assurance-emploi.
- **Recettes des sociétés d'État** : investissements gouvernementaux, vente de biens et services et sociétés d'État (entreprises appartenant au gouvernement).